

Les Cahiers de droit



Édouard CASAUBON et Denis LE MAY, *Abréviations juridiques*, Montréal, Wilson et Lafleur — Sorej, 1983, 192 p., ISBN 2-89266-0068.

Nicole L'Heureux

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042604ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042604ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

L'Heureux, N. (1984). Compte rendu de [Édouard CASAUBON et Denis LE MAY, *Abréviations juridiques*, Montréal, Wilson et Lafleur — Sorej, 1983, 192 p., ISBN 2-89266-0068.] *Les Cahiers de droit*, 25(2), 488–488.
<https://doi.org/10.7202/042604ar>

sujet. Par la diversité de ses sources et la qualité de son exposé, *De l'emphytéose* constitue une encyclopédie condensée sur cet important démembrement de la propriété. Il devrait livrer réponse à toutes les questions sur ce sujet et provoquer une réflexion stimulante par les remarques qu'on y trouvera.

Le lecteur, jusque-là perplexe, renaîtra de ses cendres. Comme le phénix.

Jean GOULET
Université Laval

Édouard CASAUBON et Denis LE MAY, *Abréviations juridiques*, Montréal, Wilson et Lafleur — Sorej, 1983, 192 p., ISBN 2-89266-0068.

Bien connus dans le domaine de la bibliothéconomie juridique, Édouard Casaubon et Denis LeMay présentent un répertoire des principales abréviations de la documentation juridique d'usage courant au Québec. Il s'agit en quelque sorte d'un dictionnaire alphabétique des abréviations des recueils de doctrine, de législation et de jurisprudence. L'ouvrage, en plus de fournir la signification de chaque abréviation, ajoute diverses rubriques qui situent celle-ci dans son environnement : la source juridique, la juridiction législative concernée, les dates de parution, l'éditeur. Un exemple de citation est généralement fourni et dans certains cas des remarques pertinentes complètent l'information.

L'ouvrage compte environ 500 abréviations et porte principalement sur la documentation juridique québécoise et canadienne. Sous cet aspect, il se veut exhaustif. Les abréviations relatives à la documentation juridique étrangère sont rapportées sur une base sélective. Sans surcharger l'exposé, on aurait pu en inclure davantage ; cela en aurait accru l'utilité. Néanmoins, les principaux répertoires français, belges, anglais et américains s'y trouvent.

Les auteurs, dans la préparation de leur travail, se sont proposés comme objectif de

faciliter la tâche aux théoriciens et aux praticiens du droit en leur permettant d'identifier rapidement les diverses abréviations en usage au Québec. La méthode adoptée d'un seul ordre alphabétique sans égard à la catégorie à laquelle un recueil appartient et le classement alphabétique lettre par lettre favorise cet objectif. Par ailleurs, ils rapportent les abréviations les plus courantes et ils les rapportent telles qu'elles sont susceptibles de se présenter. Comme les auteurs l'avouent eux-mêmes, et nous devons le déplorer avec eux, ils ne proposent pas une méthode systématique des abréviations et des références juridiques. Les exemples de citation sont le reflet de l'usage le plus répandu. On note toutefois la grande correction de l'ouvrage. Par sa méthode de classement, ses renvois et sa table des matières inversées qui le complète, l'ouvrage, présenté sous un format commode, constitue un outil d'une grande facilité de consultation. Il permet d'éviter des hésitations et des recherches à celui qui doit trouver l'abréviation correcte qu'il utilisera pour une citation. Les diverses rubriques fournissent une riche information.

On peut se demander s'il ne fait pas double emploi avec d'autres travaux connus qui portent sur la documentation juridique. On doit répondre par la négative car, malgré que *Abréviations juridiques* respecte les principes de la documentation juridique, il ne s'agit pas d'un manuel de style et de citations juridiques. Il n'énonce pas les règles fondamentales qui doivent guider la rédaction des références juridiques. Tel n'est pas le but recherché par les auteurs. La perspective dans chaque cas est différente. Il semble que l'un ne dispense pas de l'autre et que chacun ait son utilité.

Nicole L'HEUREUX
Université Laval

Jean-Louis BAUDOUIN, *Les obligations*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1983, 693 p., 35 \$ (couverture souple), 45 \$ (couverture de luxe), ISBN 2-89073-168-5.